



Rapport annuel 2016

SINERGY COMMERCE SA

SINERGY INFRASTRUCTURE SA



vous simplifie la vie

vous simplifie la vie



Conseil d'administration Sinergy Commerce SA

Marc-Henri FAVRE	Président
Benoît BENDER	Vice-président
Pierre-André CRETZAZ	Membre
Olivier DUMAS	Membre
David MARTINETTI	Membre
Emmanuel PELLISSIER	Secrétaire général (hors Conseil)

Conseil d'administration Sinergy Infrastructure SA

Marc-Henri FAVRE	Président
Benoît BENDER	Vice-président
Yannick BUTTET	Membre
Olivier DUMAS	Membre
Serge FELLAY	Membre
Daniel ROSSELLAT	Membre
Emmanuel PELLISSIER	Secrétaire général (hors Conseil)

Direction

Patrick PRALONG	Directeur
Francesco BORTONE	Directeur adjoint, responsable du service administration et finances
Jonathan CARRON	Responsable du bureau technique
Adrien FOURNIER	Responsable des services eau potable, gaz naturel, chauffage à distance
Philippe GAY-CROSIER	Responsable du service réseaux câblés
Georges GIROUD	Responsable du service électrique et de la sécurité

Organe de révision

Fiduciaire Dini & Chappot SA
Nofival SA

Siège

Rue du Simplon 4b
Case postale 960
CH-1920 Martigny 1

Tél.	027 721 25 00
Fax	027 721 25 18
E-mail	info@sinergy.ch
Internet	http://www.sinergy.ch

ACTIVITES

Généralités

Fournisseur de services de proximité, l'entreprise place le client au centre de ses préoccupations. Les valeurs de service public, héritage de la transformation des services industriels municipaux, restent toujours aujourd'hui un de nos leitmotivs malgré les changements importants de notre environnement économique.

La responsabilité envers les générations futures est ancrée dans notre culture d'entreprise et de ce fait, nous nous investissons concrètement dans la politique énergétique de la ville. Nos collaborateurs réalisent leurs tâches quotidiennes dans cet état d'esprit.

Electricité

Après l'année 2016 qui s'est vue stable au niveau du prix de fourniture, l'année 2017 se verra marqué par une baisse de 3 % des tarifs ainsi qu'un marquage 100 % renouvelable avec l'électricité de Martigny. Pour l'année sous revue, le volume d'énergie électrique transporté est en progression de 1 % par rapport à 2015.

Les collaborateurs du service électrique ont cette année construit 4 stations transformatrices et assuré le raccordement de nouveaux clients.

En parallèle, afin de renouveler notre parc d'installations et répondre à l'accroissement de fourniture de puissance demandée par certains clients existants, nous avons totalement renové 4 autres stations.

Dans le cadre de l'optimisation des installations d'éclairage public, nous poursuivons la pose de lampes LED lors de rénovations de certaines rues. Ces points lumineux permettent d'économiser 65 % d'électricité par rapport aux anciens modèles, en améliorant l'efficacité de l'éclairage et diminuant la pollution lumineuse. Actuellement, 20 % du parc de l'éclairage public de Martigny est équipé d'ampoules de ce type. En globalité, malgré l'augmentation du nombre de points d'éclairage, la consommation est à la baisse.

Le transport d'électricité pour l'ensemble de nos clients ainsi que celui amont pour les communes de Charrat et Martigny-Combe a été garanti. Sinergy a également assuré la reprise des 7 GWh de l'éolienne « Adonis » de la Commune de Charrat et pour celle de Martigny, des 4.3 GWh produits par l'éolienne « Mont d'Ottan » ainsi que des 1.43 GWh de Cerenouvelables.

Gaz et chauffage à distance

Une augmentation de 4 % du volume des ventes du chauffage à distance a été enregistrée durant cet exercice. Ce résultat s'expliquant principalement par le raccordement d'un certain nombre de clients. En ce qui concerne le gaz, la tendance est la même que le chauffage à distance, nous avons enregistré une reprise de 4 %.

Cette année, la chaudière à bois a fourni 21,2 GWh, soit 31 % du volume total du chauffage à distance. Ses avantages étant principalement de contribuer à la baisse des émissions de CO², à la valorisation des emplois locaux, à l'augmentation de l'autonomie énergétique et la promotion des énergies renouvelables.

Des conditions tarifaires restant stables et très attractives par rapport au mazout, nous permettent toujours d'approcher concrètement les gérants ou propriétaires des immeubles non encore raccordés à nos énergies de réseau.

Une prospection active s'est effectuée auprès des propriétaires et gérances des immeubles situés dans la zone du chauffage à distance et du gaz. Ces opérations accompagnées de campagnes de promotion ont porté leurs fruits en acquérant de nouveaux gros clients pour ces vecteurs énergétiques.

De ce fait, nous maintenons la densification de ces réseaux. 38 bâtiments ont été raccordés en 2016, au gaz ou au chauffage à distance.

ACTIVITES

Durant l'exercice 2016, l'exploitation de la station de compression et de filtration du biogaz de la STEP a généré un volume de 2.2 GWh qui a été utilisé pour l'alimentation de la centrale de chauffe du quartier des Vorziers. Dans l'attente du raccordement du réseau de chauffage à distance d'Ottan à sa chaufferie définitive, la chaufferie provisoire garanti la chaleur aux immeubles raccordés.

Eau potable

La qualité de l'eau de Martigny n'est plus à prouver et c'est tout naturellement que les mesures effectuées en laboratoire n'ont révélé aucun dépassement quant aux normes bactériologiques et variations des valeurs chimiques. La bonne exploitation du réseau d'eau a été garantie durant l'exercice sous revue.

En plus des raccordements des nouvelles constructions, la réfection des conduites en ville a continué, principalement en coordination avec les travaux entrepris par la Commune de Martigny.

L'excellente collaboration avec la Commune de Bovernier se poursuit. De ce fait, les ouvrages du Plan de l' Au sont exploités de manière optimale.

La distribution à titre gracieux de quelques 1'500 gourdes aux écoliers des écoles primaires de Martigny a été renouvelée en 2016. D'autre part, la campagne de vente des fameuses carafes « L'eau de Martigny », en partenariat avec la maison Morand et leurs sirops, se poursuit. Cette opération fut un succès avec plusieurs centaines de pièces écoulées auprès de clients et restaurateurs.

Le résultat de ces ventes ainsi qu'une participation d'un centime par mètre cube d'eau consommée est toujours reversé en faveur du projet solidarité'eau. Celui-ci œuvre pour l'accès à l'eau potable à Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Désormais plus de 80'000 personnes ont accès quotidiennement à une eau potable de qualité.

Réseaux câblés

Les investissements consentis dans le domaine du réseau câblé, notamment dès 2007 avec la fibre optique, s'avèrent aujourd'hui payants. Grâce à ce réseau en fibres optiques et ses capacités de transports performantes, nous tenons la dragée haute à une concurrence toujours plus féroce.

Nous maintenons nos efforts dans ce domaine afin de pouvoir garantir à nos clients des services de qualité à des prix concurrentiels.

Nous offrons aussi un appui, toujours plus apprécié, aux gérances et propriétaires d'immeubles, en matière de rénovation des installations intérieures. Il est à noter que nous prenons en charge les rénovations des installations intérieures obsolètes, qui ne permettent plus de garantir la qualité de nos services. Les réalisations se font en accord avec le gérant ou propriétaire, au fur et à mesures des diagnostics. Pour l'année 2016, sept immeubles ont vu leurs installations rénovées en FTTH, soit 154 logements. Il est à noter que Swisscom a arrêté la mise en place du FTTH à Martigny en 2015 mais amplifie significativement la communication autour de ses produits multimédia.

Une étape 'historique' a été franchie le 12 avril 2016 par la suppression des chaînes TV analogiques sur le télé-réseau de Martigny. Cette opération nous a permis de libérer des tranches de fréquences pour d'autres services. L'opération, grâce à une communication importante et un engagement efficace des collaborateurs, s'est bien déroulée et nous a permis en plus de satisfaire nos clients et de commercialiser de nouveaux produits.

L'ensemble de nos clients télé-réseaux disposent avec l'abonnement de base de plus de 120 chaînes numériques dont 35 en haute définition. Il est à noter que la nouvelle gamme de produits BLI BLA BLO de Netplus, lancée courant mars 2015, rencontre toujours un réel succès et a permis de doper les souscriptions avec un ratio de nouveaux clients dépassant les 30%.

ACTIVITES

Ainsi, toute notre clientèle peut profiter simultanément et en tout temps de nos produits (télévision, radio, télévision numérique gratuite et payante, internet à haut débit et téléphonie), et selon ses envies. La progression du nombre de clients multimédia a suivi le trend de ces dernières années. En chiffres, cela représente 12'663 clients raccordés aux différents téléreseaux, 7'717 clients internet, 3'586 lignes téléphoniques et 3'861 Box. La coopération avec les téléreseaux partenaires de Fully, Bovernier et Martigny-Croix est maintenue et se déroule bien.

En 2016, l'espace-clients a accueilli 10'150 personnes durant les 303 jours d'ouverture, soit une augmentation de 450 personnes par rapport à l'année précédente. Les motifs de fréquentation sont divers, mais sont pour les trois quarts liés au multimédia.

Bureau Technique

Par l'apport de nos connaissances de l'exploitation au quotidien, nous continuons à participer aux différents projets de recherche menés en commun avec le CREM, l'EPFL et la HES-VS. Ces collaborations nous permettent de rester continuellement à la pointe en matière de nouvelles technologies liées à la gestion de réseaux intégrés, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

L'année a été marquée par l'appui à la mise en place de la 2^{ème} étape des laboratoires du professeur Hubert Girault de l'EPFL pour ses travaux de recherches sur les batteries redox. Cette étape consiste à la production d'hydrogène sur le site de la STEP. Une station-service pour la recharge rapide de véhicules électriques à pile lithium et à piles à combustibles fonctionnant à l'hydrogène a été inaugurée le 10 septembre 2016 par le Laboratoire d'Électrochimie Physique et Analytique de L'EPFL.

Hormis ces collaborations continues et les activités quotidiennes (entre autres, gestion de l'approvisionnement en électricité et des échanges d'énergie ainsi que des comptages, calcul du timbre d'utilisation du réseau électrique, fixation des tarifs du chauffage), plusieurs projets importants ont occupé le bureau technique durant l'année 2016.

Les usines de turbinage des eaux potables du Pont-Neuf, de la Bienvenue et du Gondran, ont atteint une production annuelle de 6.9 GWh d'énergie renouvelable. Les études pour la rénovation des installation d'eau potable au Pont-Neuf ont été terminées. Ainsi, les dossiers ont été mis à l'enquête auprès des services cantonaux, mais après d'intenses discussions en 2016, la commune de Martigny-Combe a retiré ses oppositions, nous permettant ainsi d'obtenir l'autorisation de construire.

Le mandat confié par la Commune de Martigny pour la gestion énergétique du parc immobilier a permis de répertorier les quantités et coûts des différents agents énergétiques fournis et de classer les installations par rapport à leur potentiel d'économie et d'optimisation. Une baisse de 11 % de l'énergie du parc a été enregistrée.

Conclusion

Maintenir une relation privilégiée et de proximité avec notre clientèle fait depuis longtemps partie intégrante de la mission de Sinergy.

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de poursuivre nos efforts dans ce sens. Nous estimons que les valeurs de qualité couplées à celles de proximité nous permettent de satisfaire chaque année plus de clients, avec plus de services.

Le succès de notre espace-clients à la Place Centrale permet également de renforcer cette relation et de mettre en valeur nos produits multimédias soumis à une rude concurrence. L'aménagement des horaires d'ouvertures, calés sur ceux des commerces alentours s'inscrit aussi dans cette démarche.

Pour y parvenir, nous nous efforçons d'augmenter nos efforts afin de proposer des services novateurs, comme le chauffage au bois de notre réseau de chauffage à distance, et cela tout en maintenant la maîtrise de nos coûts. Dans ce même sens, le développement perpétuel de nos produits multimédias nous permet également de continuer d'acquérir de nouveaux clients.

ACTIVITES

C'est à ces derniers que vont nos sincères remerciements pour être toujours plus nombreux à choisir nos produits et pour nous avoir témoigné leur confiance durant cette année. C'est pour nos clients que nous nous engageons et que s'engagent personnellement nos collaboratrices et collaborateurs. Un grand merci également à chacun d'eux pour leur forte implication quotidienne qui nous a permis de réaliser concrètement tous ces projets.



CHIFFRES-CLES – SINERGY COMMERCE SA

Données générales

Capital-actions	CHF 1'000'000.-
Actionnaire unique	Commune de Martigny

Données financières (kCHF)

	2016	2015
Produits d'exploitation	37'157	36'609
Cash flow	926	516
Bénéfice net	291	268
Dividende distribué	261	261
Total du bilan	16'236	11'772
Fonds propres (y.c. provisions)	4'173	3'943
Fonds étrangers	12'063	7'829

Participations (CHF)

FMV SA	375'000.00	0.375 %
Gazoduc SA	135'000.00	12 %
CErenouvelables SA	100'000.00	20 %
Electrocontrôle SEM SA	15'000.00	10 %
Ecovalbois SA	60'000.00	22.64 %
Netplus.ch SA	20'000.00	9 %

Energies (volumes achetés en MWh)

	2016	2015
Electricité	103'038	108'040
Chauffage (gaz naturel – CAD)	125'085	120'322

Energie (production Commune de Martigny en MWh)

	2016	2015
Pont-Neuf – Bienvenue – Marioty	6'032	6'360
FMMB - FMM	15'490	17'117

COMPTE DE RESULTAT – SINERGY COMMERCE SA

Compte de profits et pertes / Sinergy Commerce SA	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
Ventes d'énergies et services et rémunération d'utilisation du réseau	33'840'635.60	33'436'014.75
Taxes et services divers	1'010'583.45	984'013.25
Prestations Sinergy / Commune	2'139'708.85	2'100'410.00
Autres produits	166'801.01	89'285.52
Produits d'exploitation	37'157'728.91	36'609'723.52
Achat d'énergies et services	-14'659'303'.66	-15'614'057.47
Droit d'utilisation des réseaux	-19'428'450.20	-18'408'485.30
Prestations de services	-1'367'249.80	-1'251'661.00
Autres charges générales	-670'600.51	-671'565.54
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	-34'131.18	206'267.48
Amortissements	-650'189.31	-523'526.65
Charges d'exploitation	-36'809'924.66	-36'263'028.48
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	347'804.25	346'695.04
Produits financiers	67'066.07	72'877.30
Charges financières	-58'018.00	-79'936.69
Impôts	-66'083.70	-71'830.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	290'768.62	267'805.65



BILAN AU 31.12.2015 – SINERGY COMMERCE SA

ACTIF	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	2'784'620.75	600'026
Créances résultant de livraisons et de prestations	13'517'908.47	11'470'591.79
Provisions pour pertes sur créances	-1'013'000.00	-1'228'000.00
Créances envers des personnes ou entités apparentées	42'444.47	34'465.85
Autres créances à court terme	264'323.13	244'115.22
	15'596'296.82	11'086'733.18
ACTIF IMMOBILISE		
Participations diverses	640'002.00	685'002.00
Matériel Internet et divers	5'478'637.92	4'828'448.61
	6'118'639.92	5'513'450.61
Fonds d'amortissement	-5'478'637.92	-4'828'448.61
	640'002.00	685'002.00
TOTAL DE L'ACTIF	16'236'298.82	11'771'735.18
PASSIF	31.12.2016	31.12.2015
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'732'155.35	2'313'654.51
Créances envers des personnes ou entités	6'814'282.02	3'012'349.37
Divers comptes courants créanciers	401'624.68	189'708.77
Passifs de régularisation	865'302.36	937'856.74
	10'813'364.41	6'453'569.39
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME		
Dettes Commune de Martigny	1'250'000.00	1'375'000.00
Provision fluctuation de tarif et transport	1'375'000.00	1'175'000.00
	2'625'000.00	2'550'000.00
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	290'768.62	267'805.65
Bénéfice reporté	1'239'033.54	1'253'327.89
Réserve générale	268'132.25	247'032.25
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
	2'797'934.41	2'768'165.79
TOTAL DU PASSIF	16'236'298.82	11'771'735.18



Généralités

Les comptes annuels de la société Sinergy Commerce SA ont été établis selon les prescriptions en vigueur du droit suisse des sociétés anonymes.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan d'un montant de CHF :

Bénéfice reporté des exercices précédents	1'239'033.54
Bénéfice de l'exercice 2016	290'768.62
	1'529'802.16
Première attribution à la réserve légale (5 % du bénéfice total)	-
Dividende de 5 %	50'000.00
Deuxième attribution à la réserve légale (10 % du superdividende)	21'100.00
Superdividende de 21.1 %	211'000.00
REPORT A NOUVEAU	1'247'702.16

Réalisation d'une évaluation des risques

Sinergy Commerce SA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée par le Conseil d'administration.



Sinergy Commerce SA

Rue du Simplon 4b
Case postale 960
CH-1920 Martigny 1
Tél. 027 721 25 00
Fax 027 721 25 18
E-mail info@sinergy.ch
Internet <http://www.sinergy.ch>

RAPPORT DE REVISION

Relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2016

à l'attention de l'Assemblée générale de SINERGY COMMERCE SA, 1920 Martigny

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SINERGY COMMERCE SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausibles des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

NOFIVAL SA
Claude Tornay
Expert rév. agréé

Julien Monod
Expert rév. agréé
Rév. responsable

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA
Philippe Dini
Expert rév. agréé
Rév. responsable

Martigny, 9 avril 2017

CHIFFRES-CLES – SINERGY INFRASTRUCTURE SA

Données générales

Capital-actions		CHF 10'000'000.-
Actionnaire unique		Commune de Martigny
Nombre d'employés (yc temps partiels, apprentis et stagiaires)	56	56

Données financières (kCHF)

	2016	2015
Produits d'exploitation	23'702	22'696
Cash flow	8'741	7'875
Bénéfice net	106	105
Dividende distribué	100	100
Total du bilan	36'936	37'069
Fonds propres (y.c. provisions)	16'212	15'289
Fonds étrangers	20'724	21'780

Participations (CHF)

B-Valgrid SA	1'560'000.00	13 %
FMV SA	375'000.00	0.375 %
ValEole SA	280'000.00	14 %
RhôneEole SA	225'000.00	10 %

Mandats externes

Service électrique de Charrat	exploitation technique du réseau calcul du timbre
Commune de Martigny	facturation et encaissement de la taxe sur l'épuration et de la taxe sur les ordures ménagères
Sinergy Commerce SA	direction, administration et finances
Electrocontrôle SEM SA	direction, administration et finances
CREM	comptabilité
Ecovalbois SA	comptabilité

CHIFFRES-CLES – SINERGY INFRASTRUCTURE SA

Compte de profits et pertes / Sinergy Infrastructure SA	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
Droit d'utilisation des réseaux	19'428'450.35	18'408'485.30
Travaux pour Tiers et autres services	3'129'304.85	3'281'185.97
Prestations Sinergy / Commune	977'497.65	928'130.80
Autres produits	166'461.00	77'880.91
Produits d'exploitation	23'701'713.85	22'695'682.98
Charges de personnel	-6'140'126.86	-5'851'930.20
Timbre THT – Services système	-4'183'882.10	-4'062'039.64
Achat de matériel et outillage	-584'217.32	-854'534.98
Entretien et réparation	-496'714.83	-399'698.55
Prestations de services	-1'493'953.85	-1'636'405.29
Autres charges générales	-820'128.72	-827'222.91
Utilisation du domaine public	-575'971.00	-341'969.00
Variation des provisions et pertes s/débiteurs	-587'896.00	362'555.00
Amortissements	-8'047'016.61	-8'132'337.70
Charges d'exploitation	-22'929'907.29	-21'743'583.27
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	771'806.56	952'099.71
Produits financiers	148'179.66	89'035.34
Charges financières	-596'414.35	-711'952.68
Charges et produits hors exploitation	0.00	0.00
Impôts	-217'094.25	-224'395.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	106'477.62	101'526.84



BILAN AU 31.12.2015 – SINERGY INFRASTRUCTURE SA

ACTIF	31.12.2016	31.12.2015
ACTIF CIRCULANT	CHF	CHF
Liquidités	409'744.68	369'017.56
Créances résultant de livraisons et de prestations	1'659'194.00	1'343'565.61
C/C Sinergy Commerce SA	5'610'889.37	2'586'079.37
Titres et autres titres cotés (SEMB)	-	49'575.00
Provision pour pertes sur créances	-150'000.00	-80'000.00
Autres créances à court terme	155'927.85	166'083.41
Actifs de régularisation	12'000.00	51'970.20
	7'697'755.9	4'513'291.15
ACTIF IMMOBILISE		
Participations	1'844'041.00	2'444'041.00
Mobilier, machines, informatique	4'045'924.89	2'988'599.94
Installations et réseaux	103'797'421.60	99'785'983.11
	109'687'387.49	105'218'624.05
Fonds d'amortissement	-80'449'058.35	-72'662'578.74
	29'238'329.14	32'556'045.31
TOTAL DE L'ACTIF	36'936'085.04	37'069'336.46
PASSIF	31.12.2016	31.12.2015
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'822'921.74	2'657'929.94
C/C Commune de Martigny	470'861.12	4'027'045.40
Autres dettes à court terme	2'881'539.15	340'056.56
Passifs de régularisation	2'049'135.35	1'005'331.50
	8'224'457.36	8'030'363.40
DETTES A LONG TERME ET PROVISIONS		
Dette Commune de Martigny	12'500'000.00	13'750'000.00
Provision à long terme	2'219'489.00	1'303'312.00
	14'719'489.00	15'053'312.00
	22'943'946.36	23'083'675.40
CAPITAUX PROPRES		
Bénéfice de l'exercice	106'477.62	104'787.37
Bénéfice reporté	493'569.21	494'021.19
Réserve spéciale	3'048'000.00	3'048'000.00
Réserve générale	263'591.85	258'352.50
Réserve issue apport en capital	80'500.00	80'500.00
Capital-actions	10'000'000.00	10'000'000.00
	13'992'138.68	13'985'661.06
TOTAL DU PASSIF	36'936'085.04	37'069'336.46



Généralités

Les comptes annuels de la société Sinergy Infrastructure SA ont été établis selon les prescriptions en vigueur du droit suisse des sociétés anonymes.

Proposition d'utilisation du bénéfice

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan d'un montant de CHF :

Bénéfice reporté des exercices précédents	493'569.21
Bénéfice de l'exercice 2016	106'477.62
	600'046.83
Première attribution à la réserve légale (5 % du bénéfice total)	5'323.90
Dividende de 1 %	100'000.00
REPORT A NOUVEAU	494'722.93

Réalisation d'une évaluation des risques

Sinergy Infrastructure SA reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été réalisée et formalisée par le Conseil d'administration.



RAPPORT DE REVISION

Relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2016

à l'attention de l'Assemblée générale de SINERGY INFRASTRUCTURE SA, 1920 Martigny

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SINERGY INFRASTRUCTURE SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausibles des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

NOFIVAL SA
Claude Tornay
Expert rév. agréé

Julien Monod
Expert rév. agréé
Rév. responsable

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA
Philippe Dini
Expert rév. agréé
Rév. responsable

Martigny, 9 avril 2017

